



LES PRODUCTEURS DE
POMMES DU QUÉBEC

COMMUNIQUÉ

22 août 2024

Agents autorisés
Association des emballeurs de pommes du Québec
Association québécoise de la distribution de fruits et légumes
Table filière pomme
MAPAQ
Entrepositaires

Représentants des chaînes
Loblaws, Provigo, Maxi et Maxi & Cie
Metro
Sobey's

PRIX DES POMMES DESTINÉES À LA TRANSFORMATION POUR LA RÉCOLTE 2024

Décision du comité de prix du **21 août 2024** des pommes destinées à la transformation, dont font partie des représentants de l'Association des emballeurs de pommes du Québec, du Conseil de la transformation alimentaire du Québec et des Producteurs de pommes du Québec, d'établir les prix suivants :

Date	Pommes à jus standard	Pommes à sauce	Pommes à jus opalescent
À compter du début de la récolte 2024	<u>Hâtives</u> 0,095 \$/lb ou 3,99 \$/minot de 42 lb	<u>Hâtives</u> 0,14 \$/lb ou 5,88 \$/minot de 42 lb (+ supplément de 0,01 \$/lb si le producteur fournit la benne « bin »)*	<u>Hâtives</u> 0,14 \$/lb ou 5,88 \$/minot de 42 lb
	<u>Tardives</u> 0,095 \$/lb ou 3,99 \$/minot de 42 lb pour le premier 20 millions de livres 0,065 \$/lb ou 2,73 \$/minot de 42 lb pour l'excédent au-delà de 20 millions de livres. Une péréquation sera versée selon le volume total commercialisé en provenance des producteurs du Québec.	<u>Tardives</u> 0,14 \$/lb ou 5,88 \$/minot de 42 lb (aux fins d'entreposage + supplément de 0,01 \$/lb si le producteur fournit la benne « bin »)* 0,14 \$/lb ou 5,88 \$/minot de 42 lb (pour les pommes de fantaisie détournées vers la transformation ou provenant du déclassement)	<u>Tardives</u> 0,14 \$/lb ou 5,88 \$/minot de 42 lb (aux fins d'entreposage) 0,14 \$/lb ou 5,88 \$/minot de 42 lb (pour les pommes de fantaisie détournées vers la transformation ou provenant du déclassement)

* Cette prime est versée à raison de 7,50 \$/benne et payée aux producteurs séparément du contenu en pommes. Pour des raisons de sécurité des employés et d'efficacité des opérations, l'acheteur se garde le droit de refuser les bennes qui ne correspondent pas aux standards de qualité établis.

RAPPEL DES PRIX DE LA RÉCOLTE 2023-2024 EN VIGUEUR

À compter du 22 janvier 2024	<u>Tardives</u> <u>0,10 \$/lb ou 4,20 \$/minot</u> <u>de 42 lb</u>	<u>Tardives</u> <u>0,10 \$/lb ou 4,20 \$/minot</u> <u>de 42 lb (pour les pommes de</u> <u>fantaisie détournées vers la</u> <u>transformation ou provenant</u> <u>du déclassement)</u>	<u>Tardives</u> <u>0,10 \$/lb ou 4,20 \$/minot de</u> <u>42 lb (pour les pommes de</u> <u>fantaisie détournées vers la</u> <u>transformation ou</u> <u>provenant du déclassement)</u>
------------------------------------	--	--	--

Les PPQ incitent les entreprises pomicoles qui ont des pommes à envoyer à la transformation de le signaler aux transformateurs dans les plus brefs délais, et de ne pas attendre à plus tard en saison, ceci afin de faciliter la gestion des inventaires.

Les producteurs et productrices qui approvisionnent les entreprises de transformation recevront une lettre de déclaration de garantie du respect des critères d'acceptabilité en matière de salubrité. Il est capital de signer et de retourner ce document au transformateur concerné dans les plus brefs délais afin d'assurer la conformité lors d'audits associés à la salubrité et la traçabilité.



CALENDRIER DES DATES DE MISE EN MARCHÉ – RÉCOLTE 2024

Le 30 juillet 2024, les membres du comité de fixation des prix des pommes destinées à la consommation à l'état frais, dont font partie des représentants de l'Association des emballeurs de pommes du Québec et des Producteurs de pommes du Québec, ont confirmé le début des dates de mise en marché ci-dessous inscrites, dans le but d'avoir un approvisionnement continu de qualité et de respecter la maturité des différentes variétés de pommes du Québec. Les membres du comité des prix demandent aux producteurs, emballeurs et à tous les intervenants de la filière de la pomme de respecter ces dates qui débutent le mercredi. **Ces dates sont sujettes à révision au fil de la saison.**

Mise en marché des pommes • Récolte 2024								
AOÛT		07		14	Sunrise* Paulared	21	Sunrise Paulared	28
SEPTEMBRE	Sunrise Paulared Ginger Gold*	04	Sunrise Paulared Ginger Gold Lobo*	11	Paulared Ginger Gold Lobo McIntosh*	18	Ginger Gold Lobo McIntosh Gala* Honeycrisp* Spartan* Délicieuse jaune*	25
OCTOBRE	Lobo McIntosh Gala Honeycrisp Spartan Délicieuse jaune Cortland*	02	Lobo McIntosh Gala Honeycrisp Spartan Délicieuse jaune Cortland Empire*	09	Lobo McIntosh Gala Honeycrisp Spartan Délicieuse jaune Cortland Empire Délicieuse rouge* Ambrosia*	16	Lobo McIntosh Gala Honeycrisp Spartan Délicieuse jaune Cortland Empire Délicieuse rouge Ambrosia	23

* Quantité limitée

RAPPEL

Les pommes produites au Québec sont mises en marché sous la coordination, la surveillance et la direction des Producteurs de pommes du Québec (PPQ) conformément au Règlement sur la mise en marché des pommes du Québec (M-35.1, r. 258).

Les membres du comité des prix demandent aux producteurs, emballeurs et à tous les intervenants de la filière de la pomme de respecter ces dates qui débutent le mercredi. Les PPQ se réservent le droit d'entamer toute procédure juridique nécessaire pour le non-respect des dates de mise en marché et **contre tous les agents non autorisés.**

PRIX MINIMUM DE LA POMME TARDIVE DESTINÉE À LA CONSOMMATION À L'ÉTAT FRAIS

PRIX VARIÉTÉS HÂTIVES : Le comité n'a pas fixé de prix pour les variétés hâtives.

Décision du comité de prix du **1^{er} août 2024** des pommes destinées à la consommation à l'état frais, dont font partie des représentants de l'Association des emballeurs de pommes du Québec et des Producteurs de pommes du Québec, **d'établir le prix des variétés tardives en sac et en cellule, comme indiqué dans le tableau ci-dessous.**

PRIX MINIMUM – RÉCOLTE 2024

Minot 42 lb	Du 8 juillet au 31 juillet 2024		À compter du 1 ^{er} août							
	\$ SAC	\$ CELLULE	\$ SAC	\$ CELLULE	\$ SAC	\$ CELLULE	\$ SAC	\$ CELLULE	\$ SAC	\$ CELLULE
Sunrise	18,50	21,50	18,00	21,00						
Paulared	18,50	21,50	18,00	21,00						
Ginger Gold	18,50	21,50	18,00	21,00						
Lobo	18,50	21,50	18,00	21,00						
McIntosh			18,00	21,00						
Empire			18,00	21,00						
Spartan			18,00	21,00						
Cortland			18,00	21,00						
Honeycrisp			35,00*	50,00 JC : 40,00**						
Ambrosia			24,00	28,00						
Gala			24,00	28,00						

Le prix des pommes destinées en cellule s'appliquera pour toutes les pommes de calibre 2 ¾ po et plus vendues en vrac dans des contenants de 35 lb et plus.

SPÉCIFICATIONS POUR LA HONEYCRISP :

* Pour la pomme de calibre 2 ½ (63,5 mm) à 2 ¾ po (70 mm) ou de calibre 72 ou plus petite avec de légers défauts et répondant aux normes POMMES QUALITÉ QUÉBEC.

** Jumbo en cellule (JC) : pomme de calibre 64 et plus (grosse); 50 \$/minot en cellule : pomme de calibre 72 ou plus petite

- Le pédoncule ne doit pas dépasser la cuvette pédonculaire
- Coloration : rouge ou rouge rayé – doit couvrir au moins 50 % de la superficie du fruit

L'unité de paiement est le minot (boîte) de 42 lb. Voir Annexe E de la Convention des emballeurs pour connaître les équivalences de contenant :

<https://producteursdepommesduquebec.ca/wp-content/uploads/2013/10/Annexe-E-Poids-standards-2.pdf>

Le calibre est l'indicateur qui permet de savoir si la pomme sera vendue en sac ou en vrac. Voir Annexe A pour les critères de qualité de Pommes Qualité Québec (calibre et pression par variétés) :

<https://producteursdepommesduquebec.ca/wp-content/uploads/2013/10/Annexe-A-1.pdf>

Exemple pour la Paulared 2024 : Après classement au poste d'emballeur, le producteur recevra 18\$ le minot de 42 lb (boîte) pour les volumes emballés en sac et 21\$ le minots de 42 lb (boîte) pour les volumes emballés pour la cellule ou vrac (soit vendu à l'unité).

**RAPPEL DES DERNIERS PRIX DE LA SAISON 2023-2024
du 1er avril au 20 août 2024**

McIntosh	19,00	24,00
Empire	19,00	24,00
Spartan	19,00	24,00
Cortland	19,00	24,00 JC : 19,00***
Honeycrisp	35,00*	50,00 JC : 40,00**
Ambrosia	24,00	28,00
Gala	24,00	28,00
Délicieuse rouge, Délicieuse jaune et autres tardives	21,00	24,00

Le prix des pommes destinées en cellule s'appliquera pour toutes les pommes de calibre 2 ¼ po et plus vendues en vrac dans des contenants de 35 lb et plus

SPÉCIFICATIONS POUR LA HONEYCRISP :

* 35 \$/minot en sac – pommes de calibre 2 ½ (63,5 mm) à 2 ¾ po (70 mm) ou pomme de calibre 72 ou plus petite avec de légers défauts et répondant aux normes POMMES QUALITÉ QUÉBEC.

** 40 \$/minot en cellule : JC : jumbo en cellule : pomme de calibre 64 et plus (grosse)

50 \$/minot en cellule : pomme de calibre 72 ou plus petite

➤ Le pédoncule ne doit pas dépasser la cuvette pédonculaire

➤ Coloration : rouge ou rouge rayé – doit couvrir au moins 50 % de la superficie du fruit

SPÉCIFICATIONS POUR LA CORTLAND :

*** 19 \$/minot en cellule : JC : jumbo en cellule : pomme de calibre 64 et plus (grosse)

PROMOTIONS CIBLÉES

Du 1 ^{er} février au 31 mars 2024	Décision de la RMAAQ du 28 décembre dernier : Rabais de 4 \$/minot (AVEC COMPLÉMENT DE PRIX) pour les pommes McIntosh et Spartan en sac pour les promotions ciblées et/ou opportunités d'affaires (pommes destinées au commerce interprovincial et à l'exportation).
Du 1 ^{er} avril au 31 mai 2024	Rabais de 1 \$/minot (AVEC COMPLÉMENT DE PRIX) pour les pommes McIntosh, Empire, Spartan et Cortland en sac pour les promotions ciblées et/ou opportunités d'affaires (pommes destinées au commerce interprovincial et à l'exportation).
Du 1er avril au 20 août 2024	Rabais de 1 \$/minot (AVEC COMPLÉMENT DE PRIX) pour les pommes McIntosh, Empire, Spartan et Cortland en sac pour les promotions ciblées et/ou opportunités d'affaires (pommes destinées au commerce interprovincial et à l'exportation).

**Pompouce 2024* : destinée exclusivement aux Centres de la petite enfance et garderies
(toutes les variétés tardives)**

	Prix/minot de 42 lb**	
	Sunrise, Paulared, Ginger Gold, Lobo	Autres tardives
À compter du 1^{er} août	12,60 \$	12,60 \$

* Précisions sur la Pompouce : Prix des pommes avec les calibres 2 ¼ à 2 ½ po

** Lors du comité de prix du 9 avril 2024, les membres ont établi le prix de la Pompouce à 70 % du prix de la pomme en sac de la variété concernée et au maximum du prix de la pomme McIntosh en sac.

POMME DE CATÉGORIE COMMERCIALE

La Convention de mise en marché avec l’AEPQ intègre une catégorie Canada commerciales avec ses critères de qualité établis en vertu de l’annexe A3, avec une fermeté minimum de 10 lb, et ces pommes sont inspectées selon des critères de qualité établis à l’annexe C. Le **5 septembre 2023**, le comité a décidé d’établir le **prix minimum à 11 \$/minot** et le calibre minimum sera de 2 3/8 pouces. Donc, selon les besoins des chaînes, certaines parties de lots de pommes déclassées seront payées aux producteurs au prix décidé sans coût de manutention.

DONNÉES D’INVENTAIRES DE LA RÉCOLTE 2023 AU 1^{ER} AOÛT 2024

Voir les [données d’inventaires au 1^{er} août 2024](#).

COÛT DE MANUTENTION

Décision du comité de prix de la pomme destinée à l’état frais du **30 juillet 2024** d’indexer le coût de manutention selon l’IPC (indice des prix à la consommation) du Québec. À compter de la récolte 2024-2025, les coûts de manutention pour toutes les variétés de pommes déclassées ont été modifiés. Le calcul des coûts de manutention est établi selon le pourcentage de qualité.

COÛT DE MANUTENTION (Toutes les variétés - \$ / minot)

Strate de qualité %	2017-2018		2018-2019		2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023		2023-2024		2024-2025	
	Jus standard	Jus opalescent														
90-100	1,76 \$	2,12 \$	1,78 \$	2,14 \$	1,81 \$	2,17 \$	1,85 \$	2,22 \$	1,86 \$	2,24 \$	1,93 \$	2,32 \$	2,06 \$	2,48 \$	2,16 \$	2,59 \$
70-89,99	1,99 \$	2,40 \$	2,01 \$	2,42 \$	2,05 \$	2,46 \$	2,09 \$	2,51 \$	2,11 \$	2,53 \$	2,19 \$	2,63 \$	2,33 \$	2,81 \$	2,44 \$	2,93 \$
50-69,99	2,14 \$	2,58 \$	2,16 \$	2,61 \$	2,19 \$	2,65 \$	2,24 \$	2,70 \$	2,26 \$	2,73 \$	2,34 \$	2,83 \$	2,50 \$	3,02 \$	2,61 \$	3,15 \$
0-49,99	2,21 \$	2,66 \$	2,23 \$	2,69 \$	2,27 \$	2,73 \$	2,31 \$	2,79 \$	2,33 \$	2,81 \$	2,42 \$	2,92 \$	2,58 \$	3,11 \$	2,70 \$	3,25 \$

Les coûts précisés au tableau sont indexés selon un taux basé sur l’indice des prix à la consommation "Ensemble" du Québec, actualisé de juin en juin (Tableau 18-10-0005-01, Statistique Canada).

Année 2018-2019: IPC Québec 2016 et 2017 (1,01035)

Année 2019-2020: IPC 2018 (1,0165)

Année 2020-2021: IPC 2019 = 1,0209302

Année 2021-2022: IPC 2020 = 1,0083523

Année 2022-2023: IPC 2021 = 1,0376506

Année 2023-2024: IPC 2022 = 1,0667634

Année 2024-2025: IPC 2023 = 1,0448980

Le coût de manutention **ne peut jamais être supérieur** au prix établi par le comité de fixation des prix des pommes destinées à la transformation pour le jus standard, le jus opalescent, la sauce ou pelées.

ESTIMATION DE LA RÉCOLTE DE POMMES DU QUÉBEC AU 29 JUILLET 2024

[Consulter l'estimation de la récolte de pommes du Québec 2024](#)

Jérôme-Antoine Brunelle, agr.
Directeur général
Les Producteurs de pommes du Québec